



## **DRAPO Flash n°5 : Retour sur un été difficile**

**Madame, Monsieur,**

**La période de l'été, prolongé en septembre et début octobre, a été particulièrement éprouvante pour l'ensemble des populations survolées en sud francilien, certes à des degrés très divers, mais cependant ressenti par les 1 962 000 habitants concernés et répartis sur 251 communes (pour des survols à moins de 3000 m). Il nous faut donc à ce jour essayer de présenter une synthèse.**

Tout d'abord les conséquences du climat exceptionnel dont nous avons bénéficié, mais qui n'ont pas été sans effet sur le survol des avions :

- 1) Lorsque l'air est plus chaud, des avions qui nous survolent sont plus bas (pour un même modèle avec une charge égale).
- 2) Cette période très chaude a entraîné des orages violents (surtout en fin juin et juillet), lesquels ont complètement perturbé le parcours et l'altitude habituels des avions. À l'approche du couvre-feu, il a été même souvent observé des dérogations à ce couvre-feu du fait d'un trop grand nombre d'avions en attente de décollage ou d'atterrissage.
- 3) Une autre conséquence déjà observée les deux étés précédents : l'alternance entre configuration Est et Ouest, donc du sens de décollage (et donc des atterrissages) se fait après des périodes de plus en plus longues, pratiquement 3 x 3 semaines de suite en configuration Est sur la période décrite. Il en résulte, pour ceux qui subissent, soit les décollages soit les atterrissages, un ressenti complètement modifié même si la répartition entre le nombre total de jours sur l'année, dans telle ou telle configuration, ne s'est pas modifiée.

**Ce constat résulte, de notre point de vue, du dérèglement climatique sur lequel nous ne pouvons intervenir si ce n'est s'opposer fermement à une quelconque augmentation du trafic, c'est-à-dire pour nous en sud francilien, au maintien, voire à la réduction du nombre de mouvements annuels, actuellement autour de 235000.**

**D'autres raisons expliquent également vos justes protestations, sur cette période certes, mais qui ne vont pas s'arrêter avec le changement de saison. Elles sont liées à la modification progressive des destinations desservies par la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly.**

Historiquement, Orly était une plate-forme « domestique » au sens où les destinations des avions étaient hexagonales et ultra marines. Depuis trois ans, le trafic vers d'autres destinations (Afrique, Amérique du Nord, pays européens, plus récemment sud-est asiatique) est devenu majoritaire sur cette plate-forme. En conséquence, tout en maintenant le nombre total de mouvements, la flotte en service s'est modifiée, des petits avions étant remplacés par des moyens et des moyens par des gros-porteurs. En juillet et août, nous avons subi plus de 2500 mouvements de gros-porteurs, avec un pourcentage de ceux-ci dépassant 9 %. On a beau nous dire qu'un gros-porteur actuel n'est pas plus bruyant qu'un moyen porteur de génération précédente (ce qui reste faux en réalité), la quantité de gaz brûlés et particules fines dégagés lors du décollage d'un gros-porteur est malheureusement sans comparaison !

**Nous avons croisés les chiffres fournis ces derniers jours par l'État, le laboratoire d'analyses d'ADP et BruitParif et ils sont plus que significatifs :**

- 1) Ils confirment le pourcentage de gros-porteurs (9 % du nombre total de mouvements)
- 2) Ils montrent que le nombre de mouvements de gros-porteurs, en période de nuit, soit pour nous entre 22 heures et 23h30 a augmenté en trois ans de 21 %.
- 3) Ils montrent enfin que les événements sonores très forts, au niveau de Villeneuve Saint Georges ont augmenté en

nombre de 45 % sur cette même période. Il est parfaitement clair que les autres communes plus éloignées de la plate-forme ont subi, certes avec une atténuation liée à la distance de la plate-forme, une augmentation du bruit, et s'agissant de gros-porteurs une augmentation de la nuisance atmosphérique correspondante.

**Il est donc désormais démontré que l'augmentation de la proportion du nombre de gros-porteurs se porte surtout sur la plage horaire 22 heures 23h30 avec des conséquences qu'il est facile d'imaginer : il s'agit clairement d'un problème de santé publique.**

Drapo 14 octobre 2018